



Re-régularisation après 12 ans au Maroc

Par **confuse**, le **22/05/2013** à **01:49**

svp citoyenalpha aidez-moi est-ce que je peux être régulariser sachant que j'ai grandi en France. J'ai des preuves de ma scolarité de 3 ans jusqu'en 5ème et des preuves de regroupement. Je suis resté 12 ans au Maroc et me voilà en France entré avec un visa touristique. Je voudrais connaître mes chances de régularisations pour mon cas si particulier merci

Par **citoyenalpha**, le **24/05/2013** à **16:16**

Bonjour

Malheureusement au vu des éléments exposés vous ne répondez pas dans les critères pour une régularisation.

Restant à votre disposition.